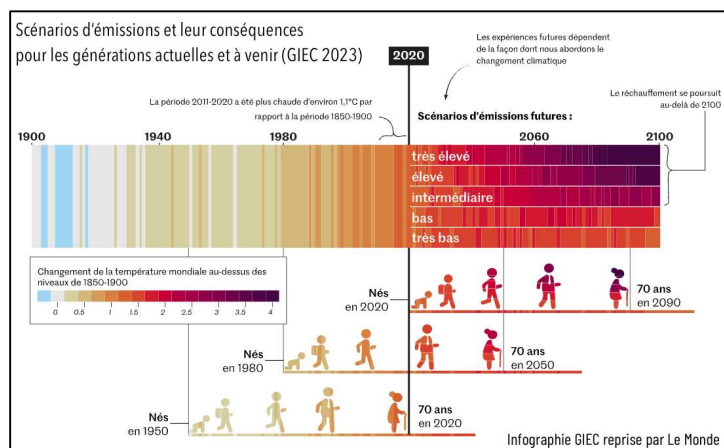


MEMO POST ATELIER : INTRODUCTION AUX ATELIERS DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE – OUVERTURE DU CYCLE ANNUEL 2025 DE L'IHEDATE

Pourquoi les AdACC ?

Le changement climatique est là ; ses impacts se généralisent et s'intensifient. Quel que soit le scénario pour réduire les émissions, le réchauffement va se poursuivre significativement sur les prochaines décennies. Il est essentiel de se préparer aux impacts, pour les prévenir et non les subir, et assurer notre résilience dans un climat qui change



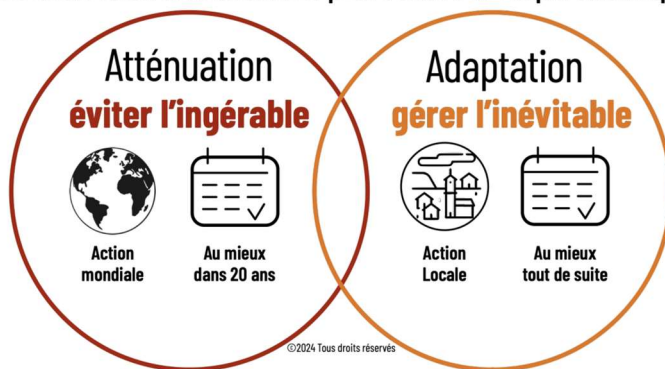
A retenir sur le fond

🎯 **Atténuation et adaptation, ce n'est pas la même chose** et s'adapter, ce n'est pas enfin se mettre à réduire les émissions...

Les champs des deux grandes politiques de lutte contre le changement climatique sont à la fois distincts et indissociables et correspondent aux deux seules voies possibles pour réduire le risque climatique :

- **réduire le risque à court et moyen terme** : c'est l'adaptation, qui vise les impacts du changement climatique (composantes « exposition » et « vulnérabilité » du risque, avec un effet bénéfique possible sur l'aléa) et permet de GÉRER L'INÉVITABLE.
- **réduire le risque à long terme** : c'est l'atténuation, qui vise les causes du changement climatique (la composante « aléa » du risque) et permet d'ÉVITER L'INGÉRABLE.

Les deux voies indissociables pour réduire le risque climatique



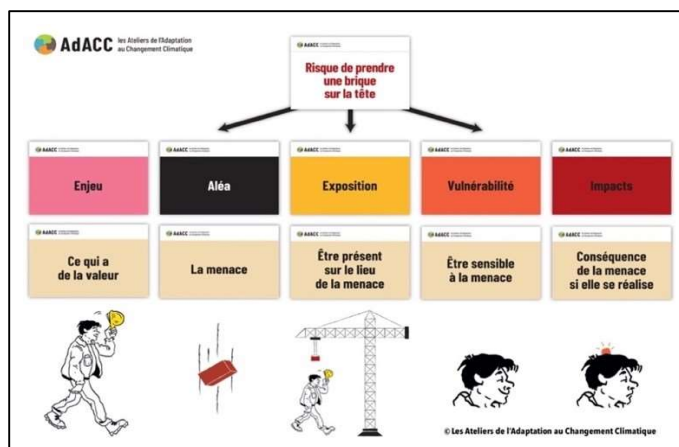
🎯 Atténuation et adaptation sont complémentaires et même indissociables à deux niveaux :

- Le premier niveau est global : si l'on dépasse un certain seuil d'émissions de gaz à effet de serre et donc de réchauffement, on ne pourra plus s'adapter. L'atténuation d'aujourd'hui rend possible l'adaptation de demain. En outre, si on ne démarre pas l'adaptation dans les temps, on se précipitera sur des mesures tardives et réactives qui augmenteront les émissions.

- Ce niveau global se décline dans le détail, à l'échelle de chaque mesure. Une mesure d'atténuation qui oublie l'adaptation passe à côté de la moitié du problème. Exemple : la rénovation thermique des habitations qui n'isole pas pour se protéger de la chaleur et donc ne traite pas l'habitabilité d'été. De même, une mesure d'adaptation qui oublie l'atténuation peut aggraver le problème qu'elle est censée résoudre. Exemple : l'installation de la climatisation pour lutter contre les canicules.

Il s'agit donc toujours avoir en tête cette interdépendance et rechercher les synergies positives. Identifier ces synergies du côté de l'adaptation est tout l'objet des AdACC. Négliger ces synergies, c'est la maladaptation ; c'est prendre le risque d'épuiser les ressources naturelles et financières et d'exacerber les tensions sociales. **C'est verrouiller le futur.**

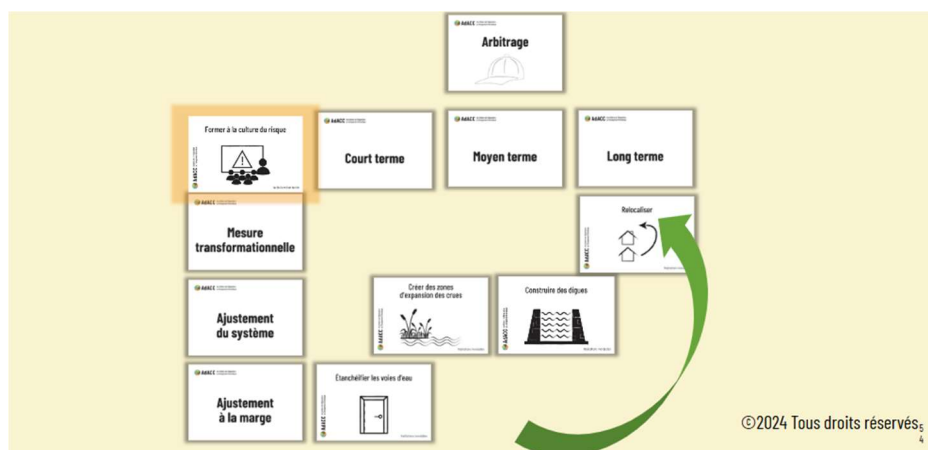
🎯 **Pour faire les meilleurs choix possibles et éviter de tomber dans ces pièges tout en recherchant les co-bénéfices, une méthode est nécessaire.** La méthode commence par une analyse du concept de risque. Ci-dessous l'exemple sans lien avec le climat utilisé au début de l'atelier pour mettre les notions clés en place.



Une fois le concept de risque analysé à l'aide d'exemples concrets déjà préparés (séquence 1) puis à l'aide d'un enjeu spécifique aux participants (séquence 2), la méthode consiste à passer chaque option d'adaptation au crible de plusieurs critères. Ci-dessous la « ligne bleue » des critères d'évaluation d'une option d'adaptation.



Ensuite, on arrive à la dernière phase, la phase de l'arbitrage, où l'on décide à quelle échéance une mesure peut être mise en place et surtout quel est son degré de changement : à la marge, du système ou transformationnel. Seule une trajectoire transformationnelle permet de s'adapter sur le long terme, mais des ajustements à la marge sont toujours nécessaires en attendant que cette transformation s'opère. Il faut toutefois éviter les ajustements répétitifs qui aggravent le problème (ex. : canons à neige).



Exemple d'arbitrage, seule une trajectoire transformationnelle permet de s'adapter sur le long terme.

Globalement, les réponses au risque qui augmentent le risque sont considérées comme des maladaptations. Il n'existe pas de « maladaptation » en soi : tout dépend du contexte et de la trajectoire dans laquelle une mesure d'adaptation s'inscrit.

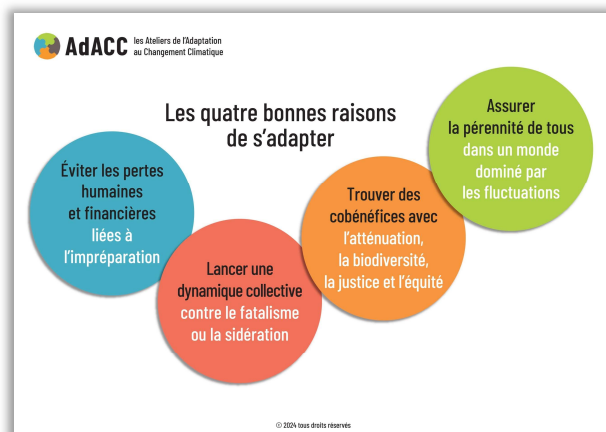
🎯 **Une gouvernance collective** et inclusive est indispensable pour s'assurer du succès d'un choix adaptatif : sinon, aussi « vertueux » soit-il, il risque l'échec au moment de sa mise en œuvre. L'aspect délibératif est d'ailleurs expérimenté durant l'atelier lui-même, notamment dans la séquence 2.

🎯 **Il y a urgence à mettre en œuvre l'adaptation et l'atténuation, et ce pour deux raisons :**

1. Mettre en place des solutions transformationnelles et sans regret dans le cadre d'une gouvernance collective prend beaucoup de temps (adapter les littoraux à la montée du niveau de la mer se fera sur des décennies par ex) ;
2. « Tout retard supplémentaire dans l'action mondiale concertée et anticipée sur l'adaptation et l'atténuation manquera une fenêtre d'opportunité brève et qui se referme rapidement, de garantir un

avenir vivable et durable pour tous (confiance très élevée) ». (Fin du Résumé pour décideurs du GT2 du dernier rapport du GIEC)

A retenir pour se motiver



A savoir pour la suite...

Entrer dans une démarche adaptative conduit souvent à explorer de nouvelles voies, parfois inenvisageables jusqu'alors. Parce que l'adaptation au changement climatique est, par construction, systémique et transversale, elle touche donc directement la stratégie de l'entreprise ou du territoire. Raison de plus pour s'y mettre au plus vite.

Et la suite justement...

Un premier atelier a permis de se projeter dans un futur qui sera radicalement différent d'aujourd'hui, de découvrir une méthode et un outil d'aide à la décision pour minimiser son risque climatique et enfin de dresser une matrice de ses principaux enjeux. La prise de conscience de l'urgence est logiquement acquise, ainsi que l'intérêt à mettre en œuvre un plan d'adaptation en cohérence avec une démarche d'atténuation. Il s'agit ensuite d'utiliser la méthode pour chacun de ses enjeux.

Ressources pour aller plus loin...

- Le GT2 de l'AR6 (dernier rapport du GIEC) à commencer par le Résumé pour décideurs : <https://www.ipcc.ch/working-group/wg2/>
- Tous les rapports du Haut Conseil pour le Climat à partir de 2021. Le rapport 2022 présente un bon résumé du GT2 de l'AR6 (à partir de la page 145)
- Le Centre de Ressources pour l'Adaptation au Changement Climatique (partenariat Cerema, Météo France, Onerc et Ademe) : colossale masse d'informations. Pas toujours facile de s'y retrouver mais précieux: <https://www.adaptation-changementclimatique.gouv.fr/>.

<https://ateliers-adaptationclimat.fr/>